AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 (6)ItemMarie Moret à Offroy et Cie, 31 août 1888

Marie Moret à Offroy et Cie, 31 août 1888

Auteur·e: Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)
Collation1 p. (114v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 31 août 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52761

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>31 août 1888</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Offroy et Cie</u>
Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris
Scripteur / Scriptrice<u>Buridant, Jules (1872-1937)</u>

Description

RésuméGestion de ses finances personnelles : certificat pour des obligations à encaisser et envoi d'un chèque à Boulet et Cie.

SupportLa lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

Finances personnelles

Personnes citéesBoulet (J.) et Cie

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 17/04/2025

Samilistice, 31 Hout 1888, Messieurs Offroy et Ci. of ai & honnour de vous confirme ma lettre de 22 et et de vous envoyer, Sous pli recommande Séparé, mon certificat Nº 1.258 de 333 obligations Suez 3% Dont les arringes échois comple et me retourner le certifical, après avoir aif le nécestaire pour enceitter égéalement obligation 1: 16:178 section au vernice tiage. note que j'envoie aujouré bui à Messieurs Doulet et Ci 31_33 rue Boinoct Peus, le chaque Ma 186.076, charge de 68.20, Jun votre Je passe cette somme ou débit de mon compte chez une sécrition de la présente et du certificent, et d'agrée : l'assurance de toute ma considération, Marie Godin >